

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **2 (1914)**

Heft 20

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249617>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En ce qui est de l'*Assistance et de la Prévoyance*, je regrette de ne pouvoir vous dire quelque chose des séances où l'on a parlé du paupérisme, de la femme émigrante, à laquelle on donne le joli nom d'hirondelle, de l'assistance morale et légale aux mineurs, et de l'Amie de la jeune fille. L'on a un peu joué à la balle avec les sujets traités en sections; il a toujours été difficile de savoir où parlerait telle ou telle oratrice et tandis qu'on écoutait un rapport qui aurait pu être intéressant, mais ne l'était pas, un autre qui aurait beaucoup mieux fait l'affaire se lisait dans la salle à côté. J'ai été désolée de n'avoir pas entendu M^{me} Wagnière (Genève), ni quand elle a lu le travail de M^{me} de Maday, ni quand elle a développé son propre thème : « Quelques considérations personnelles sur la manière de relever les pauvres ».

Dans le rapport de M^{me} Boos-Jegher (Zürich), une phrase m'a paru originale. Parlant des femmes assistantes de police : « on dit toujours, observa-t-elle, que les femmes ne sont pas assez objectives pour être utiles en dehors de la maison; c'est par leur plus grande subjectivité au contraire qu'elles peuvent servir », la subjectivité, dans le cas d'assistantes de police, n'étant en somme qu'une plus grande connaissance des mobiles féminins.

Les rapports de M^{lles} Malan, Leroy et Jentzer (Genève) m'ont paru très suggestifs. Toutes les femmes sur-occupées, surmenées et surtout sur-énervées songeront avec envie à cet idéal grec : permettre au corps humain de donner le maximum de travail avec le minimum de fatigue.

Le thème « Cité-Jardin » mis en avant par M^{me} Agresti-Rossetti, n'a pas éveillé toute l'attention qu'il méritait. Au même ordre d'idées se rattachent les « Beni Stabili », les maisons ouvrières à Rome, dont le sénateur Talamo a décrit l'excellente organisation. L'un des facteurs du bien-être qui règne dans les Beni-Stabili, c'est sans doute : « l'école dans la maison » qui réunit dans chaque maison tous les enfants au-dessous de 6 ans et tous ceux qui rentrent de la classe. Soit dans l'école infantine, soit dans l'asile pour les plus grands, l'on apprend aux enfants la tenue de la maison, et ceux-ci vont de ce pas répéter à leur mère ce qu'ils ont appris. De plus, la maîtresse d'école devient l'amie et la conseillère de toutes les mères de famille habitant autour d'elle. Arriver aux parents par les enfants, telle est une des idées fondamentales des « Beni Stabili ».

Le travail domestique, agricole et industriel a été étudié dans une petite section, laquelle, chassée des salles grandes et petites, se réunissait très agréablement soit dans le jardin, soit dans un corridor. D^e Gertrud Bäumer, de Berlin, dont la personnalité à la fois énergique et humaine tient en respect des réunions de plus de 500 femmes en Allemagne, et cela malgré son apparente jeunesse, en a surtout fait les frais. De l'agriculture, je dirai seulement que dans ce domaine, il y a tout à faire, et que si l'on voulait, l'on pourrait faire énormément. Les femmes italiennes des classes supérieures en sont tout particulièrement persuadées, et il se peut que d'ici à quelque temps, il se dessine dans ce pays soi-disant arriéré un mouvement d'un grand intérêt. Je ne crois pas, en général, à la possibilité de retenir les jeunes filles à la campagne, mais par un rapport de M^{me} Giulia Bernocco, j'ai appris qu'il existe en Piémont une association de grandes propriétaires, vivant sur leurs terres, et enseignant l'agriculture et l'horticulture aux femmes de la campagne habitant autour d'elles. De cette manière, le jardinage, que j'ai toujours considéré comme faisant partie des professions artistiques et intellectuelles, devient de la bonne démocratie.

La marquise Lucifero, l'âme de la section Hygiène et Assistance sanitaire, et que l'on ne pourra jamais accuser ni de manquer d'idées, ni de ne pas savoir ce qu'elle veut, révolutionna le congrès, à la veille même de sa clôture, en proposant l'ordre du jour suivant : « le congrès émet le vœu que l'on étudie la possibilité d'un service obligatoire des femmes. » Le parti des rouges s'opposa avec un « chiasso » si formidable à la votation de cet ordre du jour que force fut d'y renoncer. Au congrès prochain — pauvre congrès! — fut abandonnée la tâche de s'occuper de la question.

Et maintenant, quelles conclusions peut tirer de ce congrès une personne n'ayant pas l'habitude de la vie publique et peu au courant de ces questions? Ceci d'abord. Les propositions émises par les sections et les séances plénières paraissent être de deux ordres : celles que des femmes, isolées ou réunies, peuvent mener à bien; puis celles qui resteront à l'état latent si une loi ne leur donne la vie. Dans ce cas, ces propositions n'aboutiront à rien tant que les femmes ne seront pas électeurs et éligibles.

Ensuite, ce seront les femmes éminentées qui ont appris à parler et à discuter dans les congrès et qui, à cause de la lutte même qu'elles soutiennent en ce moment, ont été forcées d'aller jusqu'au tréfond des questions, qui mèneront leurs sœurs et arriveront à faire voter des lois utiles. Leur race se continuera-t-elle? La complexité des questions et la solidarité humaine à laquelle on ne peut échapper à aucune seconde de la vie, font parfois douter de l'efficacité absolue de l'action. Pourtant, il faut aller de l'avant coûte que coûte.

Je me souviens ici du discours d'ouverture de M^{lle} Dora Melegari, souhaitant la bienvenue aux membres de la section Travail. M^{lle} Melegari compara alors les femmes qui travaillent à l'amélioration sociale, aux tisserands qui, tissant leur étoffe, n'en voient que le revers et n'en aperçoivent le dessin, n'en jugent de la qualité, que lorsque la toile est enlevée du métier.

J. de la RIVE.

A nos lecteurs. — *L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la fin de la remarquable étude de M^{lle} Lydie Morel sur Le Féminisme d'Alex. Dumas, ainsi qu'un compte rendu détaillé du livre de M^{lle} Evard : L'Adolescente. Nous espérons aussi pouvoir commencer dans notre prochain numéro la publication d'une série d'articles consacrés au Rôle des femmes à l'Exposition Nationale.*

LA RÉDACTION.

De-ci, De-là...

Le 6 mai dernier, la Chambre des Lords a repoussé, à 44 voix de majorité, le projet de Lord Selborne (conservateur), donnant le droit de vote aux femmes. Il aurait été extraordinaire que ce projet fût voté, et les suffragistes anglais s'estiment fort satisfaits, soit des 60 voix qui se sont prononcées en faveur du suffrage, soit de la façon dont se sont exprimés certains lords. Parmi les partisans du vote des femmes se trouvent, à côté de l'auteur du projet, le Chancelier Lord Haldane, Lord Morley le président de la Chambre, l'archevêque de Canterbury, tous les évêques, etc. Le discours en faveur du suffrage de Lord Lytton (conservateur, président de la Ligue d'Hommes pour le S.F.) a été particulièrement émouvant, lorsque l'orateur a fait allusion à sa sœur, Lady Constance Lytton, emprisonnée pour ses idées suffragistes, et qui a raconté ses dures expériences, dans le volume *Prisons et Prisonniers*, dont nous aurons l'occasion de parler prochainement.

* * *

Une abonnée nous prie de reproduire ce fragment d'un article

paru dans la *Sentinelle*, de la Chaux-de-Fonds, sous la signature de Ch. Naine :

« Il me semble que c'est une grande injustice que commettent les dames à notre égard, en nous laissant tout le fardeau de la chose publique. Les lois, l'autorité gouvernementale, la justice, la police, et tout l'appareil politique concernent aussi bien le beau sexe que l'autre. Pourquoi nous laisse-t-on toute la charge de cet attirail? Les femmes feraient bien de se mêler un peu de ce qui les regarde. Il est entendu que nous nous devons tous réciproquement aide et assistance, mais les femmes abusent de notre bonne volonté et s'imaginent que nous allons nous occuper éternellement de leurs affaires. C'est du reste trop de confiance qu'elles nous témoignent. On n'est jamais si bien servi que par soi-même. Que les dames essayent donc d'en faire l'expérience; quand elles voudront le droit de suffrage, elles l'auront immédiatement, puisque le sexe fort est incapable de leur résister. Quant à leurs capacités dans ce domaine, il n'en faut point douter, moyennant qu'on leur laisse le temps voulu pour l'apprentissage. Certains indices nous permettent même de supposer qu'elles nous seraient supérieures, au moins en ce qui concerne le zèle et l'endurance. Vous avez lu, par exemple, que l'autre jour, à Londres, des suffragettes, dans une assemblée, s'étaient attachées à leur banc avec des cadenas, et que la police, pour les expulser, a dû sortir les bancs et leurs occupantes d'un seul bloc. A-t-on jamais vu des électeurs animés d'une pareille ardeur? Il y en a pas mal qu'il faudrait attacher pour conduire aux assemblées et au scrutin, tandis que ces dames s'attachent pour y rester.

« Ah! si les femmes voulaient..., nous pourrions un peu nous reposer... »

* * *

La Société d'Utilité publique des Femmes suisses tiendra, cette année, son Assemblée générale à Berne, les 15 et 16 juin, dans la Salle des Fêtes de l'Exposition. A l'ordre du jour, en plus de la partie administrative et d'une visite de l'Exposition, une conférence de M. le past. Stettler sur *La femme comme tuteur*, et des rapports sur les différentes écoles créées par la Société d'Utilité publique: écoles ménagères, de gardes-malades, d'horticulture, etc., ainsi que sur la lutte antituberculeuse menée par quelques sections.

CHRONIQUE FEMINISTE FRANÇAISE

La période électorale et la propagande suffragiste.

La période électorale qui vient de se terminer fut pour les féministes l'occasion d'une intense propagande. C'est le temps où les candidats exposent leur programme, et où il est bien de les amener à s'engager formellement à voter telle ou telle réforme. C'est aussi le temps où les gens se dérangent volontiers pour suivre les réunions publiques et où ils sont préparés à discuter et à accepter les réformes.

* * *

L'Union française pour le Suffrage des femmes et la Ligue du Droit des femmes avaient adressé dès le début de la campagne des lettres aux candidats, demandant à ceux-ci de se déclarer favorables au suffrage féminin. Beaucoup promirent; tous les socialistes et un bon nombre des candidats des autres partis inscrivirent dans leur programme le vote des femmes. Ils acceptèrent aussi de signer nos affiches; nous leur en savons d'autant plus de gré que la nouvelle loi sur l'affichage électoral limitait les emplacements réservés aux candidats et que la place qu'ils nous donnaient était prise sur celle de leurs propres affiches.

C'est pourquoi l'U. F. S. F. cherche à avoir des candidats pour la forme qui, une fois remplie la formalité obligatoire de la déclaration de candidature, auraient des espaces réservés où nous pourrions mettre nos affiches, des salles où nous pourrions ex-

poser au public pour quelles raisons nous voulons voter. Les bonnes volontés ne nous manquèrent pas: à Paris seulement nous avons 20 de ces candidats — un par arrondissement —, et parmi eux, à la stupéfaction des employés de mairie, il y avait un sénateur! Grâce à ces candidats, nous eûmes nos salles. Nos oratrices et orateurs, les orateurs de l'« Alarme », société anti-alcoolique, y défendirent le suffrage féminin et y attaquèrent l'alcool. L'U. F. S. F. organisa une quarantaine de réunions à Paris. Depuis des mois, des femmes, des jeunes filles, qui n'avaient jamais parlé en public se préparaient à cet effort; elles se réunissaient chez M^{me} Suzanne Grunberg, avocate, et cherchaient ensemble les arguments et les répliques qui auraient quelque action sur l'auditoire. Leurs efforts furent récompensés.

Des publics nombreux et sympathiques vinrent à notre appel. Il y eut beaucoup d'électeurs, il y eut aussi beaucoup de femmes, de toutes les classes, des travailleuses surtout; et j'ai gardé le souvenir de quelques-uns de ces visages, passionnément attentifs, à qui on semblait vraiment apporter la bonne parole, quelque chose comme la révélation d'un remède aux souffrances et aux injustices qui pèsent sur l'humanité.

L'attention soutenue de ces auditoires, plus encore que leurs applaudissements, nous disaient les immenses progrès que notre cause a faits dans l'opinion.

* * *

Puis, nous sommes allées dans les réunions où les candidats exposaient leurs programmes, où les députés sortants rendaient comptes de leur mandat. Un changement à signaler: les femmes peuvent entrer presque partout. Nulle part, on ne nous a refusé la parole; et quand le bureau faisait quelque cérémonie, l'assistance exigeait qu'on nous laissât parler.

Quelques candidats allèrent même au devant de nos questions en invitant les oratrices à parler avec eux.

* * *

Du 18 au 26 avril, trois grands meetings réunirent dans la salle des Fêtes du *Journal* une assistance nombreuse: on refusa du monde quand la salle, les galeries adjacentes, les couloirs et l'escalier furent pleins. Et c'était un public vibrant, enthousiaste, qu'il fallait presque retenir et qui applaudit successivement les orateurs et oratrices de la Ligue nationale pour le vote des femmes, de l'Union française pour le Suffrage des femmes et de la Ligue du Droit des femmes.

* * *

Et le 26 avril, les femmes votèrent. Oh! elles ne choisirent pas de députés; elles se contentèrent d'envoyer au *Journal*, qui avait organisé cette consultation, un bulletin portant la formule: « *Je désire voter* », suivie de leur nom et de leur adresse, et accompagnée d'une enveloppe oblitérée par la poste comme pièce d'identité. A Paris et en banlieue, il y eut 15 sections féminines de vote. Le soir, au *Journal*, on dépouilla les votes: 16,879 femmes s'étaient dérangées pour exprimer leur désir de prendre part à la vie politique du pays. Pendant toute la semaine, le *Journal* et les sociétés féministes reçurent les votes par correspondance. Le 3 mai, il y en avait 505.972, et des milliers de suffrages, qu'on n'additionna pas, arrivèrent encore après la date fixée.

En tenant compte que ce fut seulement pendant une semaine que se recueillirent ces signatures, en pensant à la difficulté qu'il y a toujours à obtenir des noms et des adresses, il faut considérer ce résultat comme un triomphe. Les féministes qui eurent une section de vote pendant la journée du 26 ont vu venir à elles,